peu près tout ce dont un colon peut avoir besoin pour son propre usage, abstraction faite des automobiles et du bétail. Il n'y a pas de maximum pour ce qui est de la quantité ou de la valeur des biens qui peuvent être ainsi achetés et entrés en franchise; ces avantages ne s'opposent aucunement à ce qu'on envoie, en plus, et en franchise, articles de ménage, mobilier et le reste dont l'immigrant était déjà propriétaire et qui sont considérés comme effets de colon.

Grâce au cumul de ces avantages, la famille moyenne qui décide d'émigrer au Canada peut fort bien y transférer très rapidement de l'argent et des biens d'une valeur non inférieure à \$10,000. Voilà qui modifie un peu l'aspect du problème du sterling. J'ose dire qu'il y a très peu de gens qui songent à émigrer parmi ceux qui ont un domaine d'une valeur de \$10,000 et je ne vois aucune difficulté, en particulier, à accroître l'émigration du Royaume-Uni en raison du prétendu problème des devises.

Pour ce qui est du problème de l'immigration des personnes dites déplacées, l'honorable député de Cap-Breton-Sud en a déjà parlé assez longuement aujourd'hui et il a signalé les difficultés qui ont surgi dans le domaine de l'embauchage par suite de l'affluence relativement considérable et très rapide de personnes d'Europe. Ces personnes forment une proportion de 16 p. 100 des immigrants d'après-guerre, d'après mes données. Le total en est d'environ 130,000 et comme ces gens constituent surtout un groupe non spécialisé ils ont dans une certaine mesure taxé nos sources d'emploi et créé une tension qu'ont signalée dans leurs observations les syndicats ouvriers et d'autres groupes.

Il se produit aujourd'hui un fléchissement dans l'immigration des personnes dites déplacées. Est-ce attribuable au manque d'intérêt, au fait que le nombre n'en est plus considérable en Europe ou à d'autres causes, nous l'ignorons.

C'est un fait révélateur, cependant, que le problème des réfugiés allemands garde des proportions en quelque sorte extraordinaires. En fait, il ne fait que s'aggraver, comme nous avons pu le constater lors de la récente visite au Canada du chancelier Adenauer. Au cours d'entretiens avec les membres du Gouvernement, M. Adenauer a fait part des difficultés qu'entraîne le mouvement constant de réfugiés qui vont de la zone est à la zone ouest de l'Allemagne. Apparemment, une dizaine de millions de personnes ont traversé la limite des zones pour chercher un refuge et un asile lité ou un métier tendent à se diriger vers les dans l'Allemagne de l'Ouest. En dépit d'un villes. D'une façon générale, nous pouvons ralentissement du mouvement de ceux qu'on dire qu'au moins la moitié se sont dirigés vers

appelle les personnes déplacées, il semble qu'il reste encore là-bas un vaste réservoir où nous pourrions puiser.

Après avoir étudié les documents, j'ai cru constater qu'une nouvelle tendance du mouvement d'immigration vers notre pays a commencé de se manifester l'an dernier. Elle est sans doute attribuable aux exigences qu'on manifeste pour l'admission au Canada de nouveaux citoyens. Auparavant, on avait tendance à accepter les immigrants sans égard pour leurs aptitudes spécialisées. Il semble que maintenant le tri soit effectué avec beaucoup plus de soin. L'an dernier, les gens de bureau, les hommes de métier et même un bon nombre de gens exerçant des professions libérales ont constitué les plus importants groupes d'immigrants. J'ai ici une ventilation des chiffres pour les dix premiers mois de 1952. Sur les 146,000 immigrants arrivés au pays durant cette période, près de 69,000 sont 69,000 sont venus à titre de personne à charge de néo-Canadiens déjà au pays. venus à titre de Parmi les 77,000 qui ont dit avoir une profession, il y avait plus de 20,000 ouvriers spécialisés, plus de 6,000 employés de bureau et plus de 6,000 personnes ayant une profession dite libérale. Il y avait également environ 18,000 personnes non spécialisées ou simplement semi-spécialisées quant à la profession. On voit qu'ils étaient en minorité. De plus, environ 16,000 immigrants se sont inscrits comme cultivateurs.

On constate par là qu'on effectue le choix avec plus de soin. Cette facon d'agir facilitera sans doute la solution du problème mentionné par le représentant de Cap-Breton-Sud, celui de la concurrence offerte par un grand nombre d'immigrants à nos propres effectifs d'ouvriers non spécialisés et non expérimentés. Il convient également de noter, relativement aux nouvelles tendances qui se font sentir en matière d'immigration, que les immigrants qui ont une formation spécialisée ne viennent pas nécessairement pour améliorer leurs normes de vie matérielle. De fait, le groupe de ceux qui appartiennent aux professions dites libérales, tant qu'il ne s'assimile pas au reste de la population, tant qu'il ne se fond pas dans l'ensemble, trouve la vie plus dure que dans le pays d'origine. Je dirais que ce sont ceux qui viennent trouver au Canada un refuge politique qui devraient former le type idéal du citoyen canadien puisque, pour la plupart, ils quittent l'Europe sous la pression des communistes.

Cependant, un problème particulier se pose à cet égard. Je vais m'y arrêter un instant. La plupart des immigrants ayant une spécia-